

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00235 Numéro SIREN : 894 463 876 Nom ou dénomination : 420 KING
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002246

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	24022021	et dos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
420 KING 4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS			4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS		
SIRET 89446387600017					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
VENTE CBD				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	11 450	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐	Jeunes entreprises innovantes		☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur		☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		☐	Autres dispositifs		☐
Société d'investissement immobilier cotée		☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		☐
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :	
Tél :				Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :				Identité du déclarant :	
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA				Date : 17052022 Lieu : CARROS	
				Qualité : PRESIDENT	
				Nom du signataire : M TITONE FRANCK	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2022)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en route propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise 420 KING										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS															
SIREN 8 9 4 4 6 3 8 7 6															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 1										Durée de l'exercice précédent* 0					
										Exercice N clos le 3 1 1 2 0 2 1					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	1 111	030	73	1 038								
	Immobilisations financières * (1)		040	1 045	042		1 045								
	Total I (5)		044	2 156	048	73	2 083								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060	15 788	062		15 788							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070									
		Autres* (3)		072	724	074		724							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	11 690	086		11 690								
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	28 203	098		28 203									
Total général (I + II)					110	30 358	112	73	30 285						
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000										
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132												
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136	9 732											
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142	10 732											
Provisions pour risques et charges		Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 17 125)		172	19 553											
Produits constatés d'avance		174													
Total III		176	19 553												
Total général (I + II + III)					180	30 285									
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 156									
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 420 KING

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	59 661
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	8
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	2
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	59 671
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	44 096
	Variation de stock (marchandises)*				236	(15 788)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	41
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	19 222
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	576
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	73
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges		259		262	2
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	11 450
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)						290
Charges exceptionnelles (VI)						300
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1 718	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	9 732
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	9 732	314
Régime des impôts	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 718		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		330	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - HUD (art. 44 sexesdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créanc report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies F)	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	11 450	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	11 450	372	

Désignation de l'entreprise : 420 KING

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements divers	450	452	1 111 454	456	1 111
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	1 045 484	486	1 045
TOTAL		490	492	2 156 494	496	2 156

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
Fonds commercial		495	497	498	499	
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	
	Constructions	520	522	524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	73 544	546	73
	Matériel de transport	550	552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	
TOTAL		570	572	73 574	576	73

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme*	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
	①	②	③	④	⑤					
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599		

Désignation de l'entreprise : 420 KING

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 420 KING		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 24022021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 1 1	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		137	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

☐ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 9 4 4 6 3 8 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 420 KING

ADRESSE (voie) 4 BD DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 06510 VILLE CARROS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TUDELA Prénom(s) EMMANUEL

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 19111980 N° Département 06 Commune NICE Pays

Adresse : N° 241 Voie ROUTE DE ST SEBASTIEN

Code Postal 06510 Commune LE BROC Pays

Titre (2) M Nom patronymique TITONE Prénom(s) FRANCK

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 29071978 N° Département 06 Commune NICE Pays

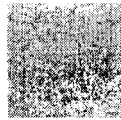
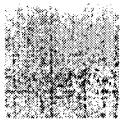
Adresse : N° 4 Voie BD DE LA REPUBLIQUE

Code Postal 06510 Commune CARROS Pays

© Sage

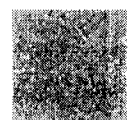
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

420 KING
4 BD DE LA REPUBLIQUE
06510 CARROS
0642596100



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2021



Bilan Simplifié

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 111	73	1 038	
Immobilisations financières	1 045		1 045	
ACTIF IMMOBILISÉ	2 156	73	2 083	

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises	15 788		15 788	
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	724		724	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	11 690		11 690	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	28 202		28 202	

TOTAL GÉNÉRAL	30 358	73	30 285	
----------------------	---------------	-----------	---------------	--

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	9 732	
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	10 732	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	19 553	
Produits constatés d'avance		
DETTES	19 553	

TOTAL GÉNÉRAL	30 285	
----------------------	---------------	--

Compte de Résultat Simplifié

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	Produit	Charge
Ventes de marchandises	59 661	
Production vendue de biens		
Production vendue de services	8	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits	2	

Achat de marchandises [y compris droits de douane]	44 096	
Variation de stock de marchandises	(15 788)	
Achats de matières premières et approvisionnements	41	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres charges externes	19 222	
Impôts, taxes et versements assimilés	576	
Rémunérations du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements	73	
Dotations aux provisions		
Autres charges	2	

--	--	--

Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices	1 718	

BÉNÉFICE OU PERTE	9 732	
--------------------------	--------------	--

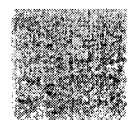
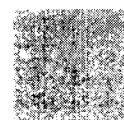
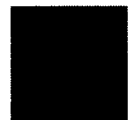
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	1 718	
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	11 450	
---	---------------	--

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	11 450	
---	---------------	--

Détail des comptes



Détail des Comptes

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21

Edition du 17/05/22

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Simplifié (2033A)			
	Net 31/12/2021	Net N-1	Variation
			En valeur En %
ACTIF			
Actif Immobilisé			
Immobilisations corporelles	1 037,95		1 037,95
218100 INSTALL. G+N+. AGENC. AM+NAG.	1 110,68		1 110,68
281810 AMORT INST GALES AGENCEMENT	-72,73		-72,73
Immobilisations financières	1 045,00		1 045,00
275000 D+PÊTS ET CAUTIONNEMENTS VERS+	1 045,00		1 045,00
Total I	2 082,95		2 082,95
Actif Circulant			
Stocks et marchandises	15 788,13		15 788,13
371000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	15 788,13		15 788,13
Autres créances	724,00		724,00
445800 TVA + R+GULARISER	724,00		724,00
Disponibilités	11 366,35		11 366,35
512000 BANQUE	11 366,35		11 366,35
531000 CAISSE SI+GE SOCIAL	324,05		324,05
Total II	28 202,53		28 202,53
Total general (I + II)	30 285,48		30 285,48
PASSIF			
Capitaux Propres			
Capital social ou inchangé	1 000,00		1 000,00
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPEL+ VERS+	1 000,00		1 000,00
Resultat de l'exercice	9 732,20		9 732,20
TOTAL I	10 732,20		10 732,20
Dettes			
Autres dettes	19 553,28		19 553,28
444000 ETAT IMPÊT SUR LES B+N+FICES	1 718,00		1 718,00
445500 TAXES SUR CA + D+CAISSER	710,00		710,00
455001 ASSOCIE FRANCK TITONE	3 670,58		3 670,58
455002 CCT ASSOCIE TUDELA	13 454,70		13 454,70
TOTAL III	19 553,28		19 553,28
TOTAL GENERAL (I + II + III)	30 285,48		30 285,48

Détail des Comptes

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21

Edition du 17/05/22

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 31/12/2021	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	59 681,22		59 681,22	
707001 VENTE DE M/SES A 20%	48 614,66		48 614,66	
707002 VENTES A 5.5%	11 039,42		11 039,42	
707900 VENTES INTRA COM	7,14		7,14	
Production vendue de service	8,33		8,33	
708000 PRODUITS DES ACTIVIT+S ANNEXES	8,33		8,33	
Autres produits	1,75		1,75	
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	1,75		1,75	
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	59 671.30		59 671.30	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	44 096,36		44 096,36	
607000 COMPTE ACHAT LOCAL	11 361,65		11 361,65	
607001 ACHAT M/SES A 5.5%	2 275,10		2 275,10	
607900 ACHAT M/SES INTRA COM	30 459,60		30 459,60	
Variation de stock (marchandises)	-15 788,13		-15 788,13	
603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	-15 788,13		-15 788,13	
Achats de mat. premières	40,98		40,98	
601000 ACHATS STOCK+S MAT. PREM. (FOU	0,30		0,30	
602600 EMBALLAGES	40,98		40,98	
Autres charges externes	19 221,69		19 221,69	
606100 FOURNITURES NON STOCK. EAU, +N	443,03		443,03	
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT +QU	1 679,07		1 679,07	
613000 LOCATIONS	1 139,82		1 139,82	
613200 LOCATIONS IMMOBILI+RES	7 315,00		7 315,00	
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	175,00		175,00	
616000 PRIMES D'ASSURANCE	199,81		199,81	
622000 R+MUN+RAT. D'INTERM. ET HONORA	238,24		238,24	
622200 COMMISSIONS & COURTAGES SUR VE	1 020,00		1 020,00	
622600 HONORAIRES	3 414,00		3 414,00	
623600 CATALOGUES ET IMPRIM+S	167,61		167,61	
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	40,92		40,92	
625000 D+PLACEM. MISSIONS ET R+CEPTIO	0,83		0,83	
625001 FRAIS DPT ESSENCE	378,81		378,81	
625002 GAZOIL	130,56		130,56	
625700 R+CEPTIONS	1 800,00		1 800,00	
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	104,37		104,37	
626110 BOUYGUES	241,65		241,65	
627800 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	564,97		564,97	
628000 DIVERS	168,00		168,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	575,67		575,67	
635000 AUTRES IMPÊTS TAXES & VERS. AS	1,57		1,57	
635120 TAXES FONCI+RES	574,00		574,00	
Dotations aux amortissements	72,73		72,73	
681120 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72,73		72,73	
Autres charges	1,61		1,61	
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1,61		1,61	
Total des charges d'exploitation (II)	48 221.10		48 221.10	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	11 450.20		11 450.20	
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Impôts sur les bénéfices (III)	1 718,00		1 718,00	
695000 IMPÊTS SUR LES B+N+FICES	1 718,00		1 718,00	
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	9 732.20		9 732.20	

Détail des Comptes

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21

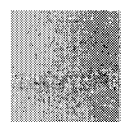
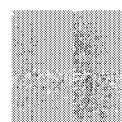
Edition du 17/05/22

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021		En valeur	En %
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	1 718,00		-1 718,00	-100,00
695000 IMPÊTS SUR LES B+N+FICES	1 718,00		-1 718,00	-100,00
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AYANT IMPUTATION DES DÉPENSES ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	11 450,20		11 450,20	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL AYANT IMPUTATION DES DÉPENSES				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	11 450,20	0,00	11 450,20	

Annexe



Règles & Méthodes Comptables

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition

L'exercice clôturé au 31/12/2021 présente un montant total du bilan de 30 285 €
et dégage un résultat de 9 732 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
 - du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Pour les immobilisations éligibles, les composants ont été identifiés et la méthode prospective **ou** la méthode rétrospective dont l'incidence sur les capitaux propres est de € a été appliquée. Pour le composant principal, le différentiel entre la durée d'usage et la durée d'utilisation est comptabilisé en amortissement dérogatoire. Si nécessaire, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

En cas d'indice de perte de valeur, une provision égale à la différence entre la valeur nette comptable d'une immobilisation et la plus forte des valeurs entre la valeur vénale et la valeur d'usage est constituée.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti >>.
Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé **ou**

- compte tenu de l'âge et de l'ancienneté du ou des salariés et la faible probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, le montant des droits acquis n'est pas significatif.

▪ **droit individuel à la formation**

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à : heures **ou** €

Immobilisations - Amortissements

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition

IMMOBILISATIONS	Montant au 01/01/21	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant au 31/12/21
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers		1 111		1 111
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		1 045		1 045
TOTAL GÉNÉRAL		2 156		2 156

AMORTISSEMENTS	Montant au 01/01/21	Augmentations provisions	Diminutions annulations	Montant au 31/12/21
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers		73		73
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL		73		73

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

420 KING

Période du 24/02/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Amortissements dérogatoires	Dévaluations réglementées	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
--------------------------------------	--	--	--	--

Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

420 KING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros

4, Bd de la République
06510 – CARROS

RCS GRASSE B 894 463 876

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 20 MAI 2022

L'An Deux Mil Vingt Deux,
Le 20 Mai à 10 heures,

Les actionnaires de la Société 420 KING, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro : 894 463 876 et dont le siège social est situé 4, Bd de la République (06710) CARROS,

L'Assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer, et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur TITONE Franck, préside la réunion en sa qualité de Président.

Le Président rappelle que les actionnaires se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- L'approbation des comptes clos le 31/12/2021
- L'affectation du résultat
-

PREMIERE DECISION

Les actionnaires approuvent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 se soldant par un **BENEFICE** de **9 732** euro. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME DECISION

En conséquence, les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de 9 732 euros, sont affectés comme suit :

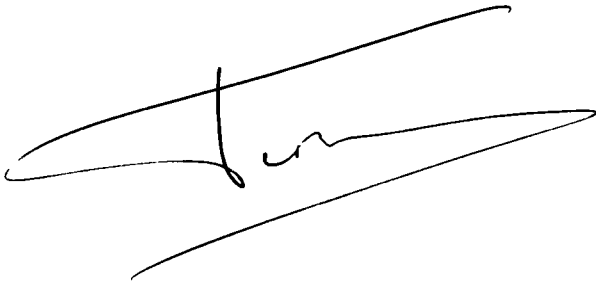
CT
TF

- report à nouveau : 9 245 euros ;
- à la réserve légale : 487 euros

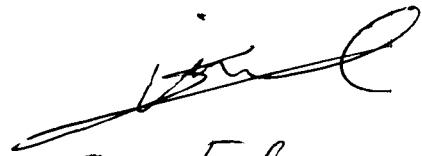
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par les actionnaires et consigné sur le registre des décisions

Mr TUDELA Emmanuel, actionnaire

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a long horizontal stroke at the bottom.

Mr TITONE Franck, actionnaire et Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'F' and 'T'.

certifié conforme